TRAITEMENT

DE

LA GOUTTE ET DU RHUMATISME

PAR

COCHEUX

« *La colchicine est à la Goutte ce que*
« *la quinine est à la fièvre.* » FIÉVÉE.

« *Je me suis guéri ; j'ai guéri mes amis ;*
« *je veux guérir tous les goutteux.* »
COCHEUX.

30e ÉDITION

PARIS

Ve A. DELAHAYE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

—

1901

LA TEINTURE COCHEUX

LIQUEUR SPÉCIALE

CONTRE LA GOUTTE, LES RHUMATISMES ET LA GRAVELLE

s'emploie à la dose de une cuillerée à café chaque matin, pendant quinze jours, dans une infusion de violettes ou un demi-verre d'eau sucrée, se reposer quinze jours et ensuite reprendre le même traitement pendant quinze à vingt jours.

Se trouve dans toutes les pharmacies.

LE FLACON : 5 FRANCS

EXPÉDITION DIRECTE PAR COLIS POSTAL

Contre envoi de timbres ou mandat-poste.

Vente en gros

Maison TAVERNIER et AGUETTANT

PHARMACIENS-CHIMISTES

36, quai Fulchiron, 36.

LYON

DÉPOT

MAUSSEY, 16, rue du Parc-Royal, PARIS

AVANT-PROPOS

La Goutte, le Rhumatisme et les diverses manifestations de la diathèse urique sont incontestablement les maladies les plus communes que l'on rencontre dans la pratique. Il n'en peut être autrement si l'on songe que cette prédisposition à l'acidité est favorisée par les écarts de régime et par les abus d'une alimentation succulente qui accompagnent toujours une civilisation avancée.

La médecine, en présence d'un ennemi sans cesse renaissant, s'est évertuée à chercher les moyens pour le combattre, et il faut reconnaître que ses efforts ne sont pas restés stériles.

Mais au milieu des agents nombreux qu'elle a découverts, il en est un qui les prime tous et qui a fini par devenir la base de toutes les préparations antigoutteuses et antirhumatismales : je veux parler du colchique.

Malheureusement cette plante, précieuse à tant d'égards, a des propriétés toxiques qui la rendent suspecte aux malades, et beaucoup d'entre eux se privent de ses bienfaits pour ne pas courir les risques de ses propriétés vénéneuses.

Ces craintes doivent être aujourd'hui bannies : le colchique réduit à son principe actif, la colchicine, est débarrassé de toutes les substances délétères qui agissent si violemment sur le tube digestif et devient ainsi un agent sérieux dont l'innocuité est parfaite.

Cette importante découverte date de longtemps déjà et a été sanctionnée par un long usage et par des observations nombreuses.

Je fus le premier sujet d'observation :

« *A l'âge de vingt-quatre ans, je fus atteint d'un rhuma-*
« *tisme goutteux, lequel, après avoir pris siège aux articulations*
« *des membres supérieurs, se localisa sur l'articulation du genou*
« *gauche, et me contraignit à demeurer alité pendant trois mois.*
« *Convalescent, je fus obligé de marcher soutenu par des béquilles.*

« *J'employai, sans résultat satisfaisant, tous les moyens et*
« *remèdes indiqués par mon médecin ordinaire. Ayant ensuite*
« *consulté une sommité médicale qui me prescrivit la teinture de*
« colchique du Codex, *à la dose de 20 gouttes par jour, je*

« *constatai bientôt avec bonheur une amélioration sensible. Seule-*
« *ment il fallut suspendre cette médication, à cause de l'action*
« *irritante du colchique sur l'intestin. — Plusieurs fois j'essayai*
« *d'y revenir, mais chaque fois je fus obligé d'y renoncer pour le*
« *même motif.*

« *D'après l'avis de mon médecin, j'étudiai les différentes par-*
« *ties du colchique d'automne. J'en comparai les effets à toute*
« *espèce de doses, et je demeurai convaincu que, si l'on pouvait*
« *enlever à la plante le principe drastique, tout en conservant son*
« *principe actif, la* colchicine, *on résoudrait un intéressant pro-*
« *blème, on posséderait un remède souverain dont les intestins*
« *n'auraient rien à redouter. Je réussis : je préparai, pour mon*
« *usage personnel, la teinture à laquelle j'ai donné mon nom, et*
« *que je pris à la dose d'une cuillerée à café chaque jour, dans une*
« *infusion de violettes, pendant quinze jours. Puis, après m'être*
« *reposé pendant une quinzaine, je repris le traitement, et ainsi*
« *de suite pendant deux mois, après lesquels je fus complète-*
« *ment guéri. Jamais je n'eus d'accident du côté des intestins.*
« *Pendant l'année qui suivit ce premier traitement, je ressentis*
« *des douleurs vagues dans les articulations et les reins, mais je*
« *les fis cesser en revenant à l'usage de ma teinture. Depuis lors,*
« *je n'ai nullement souffert de mon rhumatisme.* »

Différents médecins, étonnés d'une guérison aussi radicale, conseillèrent ma teinture de Cocheux, dont l'usage se répandit de plus en plus, à l'entière satisfaction des praticiens et des malades.

Aujourd'hui, je compte autour de moi quantité de guérisons non moins complètes que la mienne. Je crois devoir vulgariser le plus possible le moyen qui m'a si bien réussi. Je vais donc, en quelques pages, résumer ce que l'on sait aujourd'hui sur les causes de la goutte *et du* rhumatisme, *sur leur marche, leurs phénomènes si variés, quelquefois si bizarres, et sur le traitement le plus rationnel qui leur soit applicable, celui par la* teinture de Cocheux.

Grâce aux malades que le remède aura guéris, la propagande en sera prompte et efficace. C'est le but que je me suis proposé, et je serai heureux si je réussis.

COCHEUX,
Pharmacien-Chimiste.

NATURE ET CARACTÈRE DE LA GOUTTE ET DU RHUMATISME

La goutte est une des maladies dont l'origine semble remonter à celle des siècles où prit naissance l'art de guérir.

Connue seulement par les souffrances qu'elle occasionnait, elle porta, dans l'origine, le nom de *podagre* chez les Grecs, quand elle se localisait au pied ; *chiragre*, quand elle attaquait la main, et *gonagre* dans le cas où elle avait envahi l'articulation du genou.

Mais la goutte acquit bientôt la réputation de s'attaquer à toutes les surfaces articulaires; elle reçut la dénomination plus générale d'*arthritis*.

Le nom de *goutte*, qu'elle porte aujourd'hui dans notre langue comme dans toutes les langues étrangères, se rattache à l'idée d'une transsudation qui se fait du sang aux articulations, et cela *goutte* à *goutte*, si l'on peut figurer par cette expression un semblable travail pathologique.

Hippocrate connut la goutte, et il l'étudia avec cette justesse d'appréciation qui caractérise les travaux du Père de la médecine. Pour certains auteurs, Hippocrate aurait parfaitement décrit tous les symptômes, admettant que la maladie elle-même a pu varier dans sa physionomie.

A une époque tout à fait rapprochée de nous, la goutte fut étudiée d'une manière plus approfondie, et l'on ne se contenta plus de décrire les éléments qui la caractérisent en tant que souffrance et production de corps étrangers dans les articulations; on l'envisagea à un point de vue plus général, et l'on créa de toutes pièces l'histoire de cette maladie complexe.

De la Diathèse urique.

Les travaux publiés depuis dix ans par les physiologistes prouvent tous que la *goutte* et le *rhumatisme* sont des manifestations plus ou moins accusées d'un état général auquel on a donné le nom de *diathèse urique*. — Ces deux maladies ne constituent pas des affections locales, mais sont toutes deux la conséquence d'une maladie générale, qui peut, du reste, leur donner naissance alternativement; c'est sans doute cet état général que l'on doit combattre pour obtenir leur guérison.

Nous ferons un tableau rapide de la *diathèse urique*, afin que nos lecteurs se rendent bien compte de la façon d'agir du médicament que nous préconisons.

De l'Acide urique.

Il résulte des travaux de MM. Prévost-Dumas, Vauquelin, Ségalas, Marchand, Picard (de Strasbourg), etc., qu'un produit normal, auquel on a donné le nom d'*urée*, s'élabore dans notre économie. Ce produit, à un moment donné, se sépare du sang, et son excrétion s'effectue par les reins.

Le travail d'élaboration, qui a comme résultat l'urée, peut cesser sous l'influence d'une perturbation quelconque survenue dans l'équilibre des fonctions de l'économie, et alors l'urée, moins bien élaborée, est remplacée par un corps moins complet dont la solubilité est presque nulle.

Ce corps est l'*acide urique*.

Qu'arrive-t-il ?

Ce corps nouveau, par suite de son peu de solubilité, ne peut plus être rejeté facilement par l'in-

termédiaire de l'urine. Il est transporté par le sang dans toute l'économie, et suivant qu'il se fixe dans les *muscles*, dans les *articulations*, ou qu'il parvient à s'échapper en traversant les reins, il occasionne le *rhumatisme*, la *goutte*, le *rhumatisme noueux* ou la *gravelle*.

Dans ces diverses affections, nous nous trouvons en présence d'un corps étranger qui occasionne des douleurs plus ou moins fortes par sa seule présence, et qu'il faut à tout prix dissoudre, afin qu'il puisse être rejeté, mélangé à l'urine.

Ceci étant dit sur la diathèse urique, passons en revue les caractères de ses différentes manifestations. (Ce qui suit est le récit de mes tribulations, alors que j'étais goutteux.)

Goutte ou Rhumatisme noueux.

Les premiers signes de maladie qui se manifestent sont de simples malaises, des défauts passagers d'appétit et des digestions inquiètes. Les urines, dès ce début, sont déjà rares et concentrées.

La goutte, une fois déclarée, procède toujours par *attaques*. Une attaque a des prodromes, mais on les néglige en général, et l'on se trouve pris tout d'un coup, la plupart du temps au milieu de la nuit.

La douleur se manifeste presque toujours au gros orteil, et, d'emblée, se montre intolérable.

Peu après l'apparition de la douleur, on voit la partie malade se gonfler et la peau rougir à ce niveau ; il y a de la fièvre, une soif très vive.

Au bout de quelques heures, le jour vient et

apporte au malade quelque soulagement ; la journée est relativement assez bonne.

Dans le cours de la nuit suivante, même accès, à peu près même violence de la douleur, le tout suivi d'une rémission satisfaisante pendant le jour qui suit.

Pendant une huitaine de jours, le mal se produit et disparaît suivant la même intermittence : le gonflement du gros orteil disparaît, la peau se desquame et la guérison a lieu.

Tel est, en général, le type d'une première attaque de goutte, qui ne laisse pas de trace de son passage ; les malades, au contraire, se trouvent bien mieux qu'à l'époque où ils avaient à souffrir des prodromes de l'attaque qu'ils ont subie.

Ce serait une erreur d'ajouter foi à cette croyance vulgaire qu'une humeur nuisible a été éliminée de l'économie pendant l'accès de goutte, et que ces sortes d'accès ont pour effet, en se répétant, de purger l'organisme de ses éléments infectieux.

Les intervalles entre les attaques peuvent être d'abord de plusieurs années, mais ils vont ensuite se rapprochant, jusqu'à se répéter mensuellement ou journellement.

Au fur et à mesure que le rapprochement des attaques se fait, le type de l'attaque se modifie, et la goutte *aiguë* ou *tonique*, encore appelée *goutte régulière*, devient *chronique* ou *atonique* et *irrégulière*.

Voici maintenant quelle est la marche de la goutte chronique : les prodromes sont longs, les accès peu accentués, les douleurs moins vives et la fièvre modérée. Cet état peut durer des semaines et des mois ; le mal s'attaque à plusieurs articula-

tions successivement ou à la fois, et l'on voit se former dans les jointures ces concrétions d'urate de soude appelées *tophus*.

La présence des *tophus* irrite les surfaces articulaires, dont les fonctions deviennent pénibles et même impossibles, et il survient des déformations quelquefois considérables.

Lorsque ces déformations intéressent les petites articulations, celles des doigts par exemple, on a l'habitude de dire que l'on est atteint de *rhumatisme noueux*.

L'irritation produite par les *tophus* est quelquefois si considérable, qu'il survient des abcès d'où s'écoulent, avec le pus, des débris d'urates analogues à des débris terreux.

La goutte qu'on appelle *remontée* attaque les organes essentiels de la vie et porte le nom des organes qu'elle atteint ; c'est ainsi qu'il existe une *goutte du cerveau*, une *goutte du cœur*, une *goutte de l'estomac*, etc.

La mort est une terminaison rare de la goutte; il est des cas cependant où elle survient à la suite d'une *goutte remontée*, d'une *goutte interne*. La mort peut, également, être la conséquence de l'état cachectique dans lequel tombent les malades qui n'ont pas employé les moyens nécessaires pour combattre la diathèse urique.

Rhumatisme chronique.

Nous avons vu que ce corps insoluble, l'*acide urique*, qui se forme dans l'économie sous des influences diverses, peut, à un moment donné, au lieu de se fixer sur une ou plusieurs articulations,

de façon à donner la goutte ou le rhumatisme noueux, se répandre dans le système musculaire et donner naissance à ces accidents qui caractérisent cette sorte de rhumatisme si fréquente appelée *rhumatisme chronique.*

Dans ce cas, le malade souffre de douleurs vives ayant pour siège les muscles, surtout ceux situés dans le voisinage des articulations ; ou bien il est à chaque instant incommodé par des douleurs vagues affectant tantôt un muscle tantôt un autre ; quelquefois même il observe simplement de la raideur des muscles, spécialement de ceux des bras, des jambes et de la région des reins.

Cette deuxième manifestation de la diathèse urique est, sans contredit, moins dangereuse que la première, mais elle est la cause de ces souffrances de chaque jour qui rendent l'existence pénible, interrompant à tout propos les travaux de l'homme occupé, et dont tout le monde certainement tient à s'affranchir.

Nos lecteurs remarqueront que nous ne parlons pas du rhumatisme aigu, qui est caractérisé par un gonflement bien marqué des articulations, accompagné de douleurs vives et de fièvre ; c'est avec intention, cette forme de rhumatisme devant être suivie pas à pas par le médecin et selon ses indications de chaque jour.

Traitement de la Goutte et du Rhumatisme

PAR LA TEINTURE DE COCHEUX

D'après ce que nous venons de dire, la cause réelle des affections qui nous occupent est la présence dans l'économie d'un corps étranger, l'*acide urique*. Le traitement rationnel de ces affections sera donc celui qui aura comme résultat de faire disparaître cette cause première, c'est-à-dire celui qui s'adressera à la *diathèse urique*.

Comme nous l'avons dit dans notre avant-propos, nous avons été assez heureux pour trouver le remède à cet état général, et nos lecteurs se rendront facilement compte de l'action de notre *teinture de Cocheux*, lorsqu'ils sauront que la substance qui en est la base, la *colchicine*, a une action spéciale sur l'*acide urique*, action qui a comme résultat de rendre cet acide soluble, et, par conséquent, de faciliter son départ de l'économie.

La *colchicine* entre très rapidement dans la circulation, et agit d'une façon presque immédiate sur l'acide urique qu'elle rencontre, ce qui explique le soulagement immédiat qu'éprouvent certains goutteux lorsqu'ils ont pris la teinture de Cocheux.

Ce fait étant admis que la *teinture Cocheux* fait disparaître la cause des affections qui nous occupent, il ne nous reste plus qu'à indiquer le mode de son administration.

Notre traitement est des plus simples.

GOUTTE

Pour combattre la GOUTTE, il suffit de prendre une cuillerée à café de *teinture de Cocheux*, le matin, dans une infusion ou dans un peu d'eau sucrée, et cela pendant un mois, de se reposer quinze jours et de reprendre la même dose pendant un mois encore, ainsi de suite jusqu'à ce que l'on n'éprouve plus aucun des symptômes de la goutte. L'expérience nous a prouvé qu'il faut d'ordinaire employer quatre flacons pour arriver à un résultat complet.

Dans les cas d'*attaques de goutte* bien caractérisée, on peut s'administrer, le premier jour, une cuillerée à bouche de notre teinture et reprendre la dose ordinaire les jours suivants.

Pour éviter toute récidive, les malades qui auront été guéris devront reprendre l'usage de notre teinture, au printemps et à l'automne des deux ou trois années qui suivront celle de leur guérison.

RÉGIME QUE DOIVENT SUIVRE LES GOUTTEUX

Les goutteux doivent éviter avec le plus grand soin l'usage du vin vieux, de la bière et des liqueurs ; manger modérément, boire du vin de l'année, auquel ils mêleront de temps en temps de l'eau de Vichy, source de Haute-Rive, ou mieux de l'eau de Vals, source Vivaraise n° 3, qui agit d'une façon spéciale par la grande quantité de lithine qu'elle contient. — S'il y a des troubles circulatoires, on aura recours aux eaux chlorurées sodiques et aux eaux sulfureuses de *Saint-Honoré-les-Bains*.

Les toniques de toutes sortes et les eaux ferrugineuses doivent être mis en œuvre dans les cas

de goutte ancienne qui amènent un état cachectique. L'exercice après les repas est indispensable.

RHUMATISME

Dans les cas de RHUMATISME CHRONIQUE, nous conseillons aux malades de prendre, tous les matins, une cuillerée à café de notre teinture dans une infusion d'arnica ou de verveine, et cela pendant quinze jours, de suspendre le traitement pendant quinze jours, et de revenir à l'usage de la teinture pendant le même espace de temps ; ainsi de suite jusqu'à ce que le flacon soit absorbé.

Le rhumatisme chronique, par suite de sa nature, n'est pas aussi promptement modifié que la goutte. Aussi devra-t-on, pour obtenir une guérison complète, continuer le traitement plus longtemps. Nous conseillons aux malades de s'administrer quatre flacons de notre teinture dans l'espace d'un an, en mettant un mois de repos entre chacun d'eux.

Nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs une série d'observations médicales représentant les différents types des affections guéries par notre traitement; nous les ferons suivre des témoignages élogieux dont notre préparation a été l'objet de la part des journaux de médecine, et d'une lettre de M. Lebeault, pharmacien à Paris, qui a été le dépositaire spécial de notre teinture à l'époque où elle fut signalée à l'attention des médecins.

OBSERVATIONS DES MALADES

GUÉRIS PAR LA TEINTURE DE COCHEUX

Obs. I. — Un Anglais, âgé de quarante-six ans, avait, depuis neuf ans, deux ou trois attaques de goutte chaque année. Il avait eu recours à une célèbre liqueur française qui le soulageait chaque fois, mais qui avait l'inconvénient de produire des symptômes de répercussion sur le cerveau, à tel point qu'il préféra souffrir ses accès sans y apporter de remède, préférant son mal à la folie dont il était menacé. La teinture de Cocheux lui permit de passer une année entière sans accès de goutte, et ce malade reconnaît qu'il n'éprouva jamais la moindre gêne du côté de l'intelligence.

Un accès sans importance se montra au bout d'un an, mais ce fut le dernier, le malade ayant pris l'habitude de faire une petite saison de teinture de Cocheux à chacune des époques où il était précédemment atteint de violents accès de goutte.

Obs. II. — Mme F..., de Paris, âgée de soixante-dix ans, souffrait, depuis dix ans, d'un rhumatisme goutteux qui s'était localisé sur les articulations des doigts qui, par suite, étaient déformées et parfois le siège de douleurs très vives.

Son médecin la mit à l'usage de la teinture de Cocheux, une cuillerée à café le matin dans une infusion de verveine. Au bout de quelques jours, les douleurs disparurent, et six mois de traitement la guérirent complètement de ses nodosités ; elle a à présent des articulations parfaitement normales.

Obs. III. — M. O..., de Lyon, voyageur de commerce, était atteint de gravelle urique, et avait souvent des attaques de goutte qui l'arrêtaient dans ses voyages : par suite de l'usage de la teinture de Cocheux, il vit disparaître le dépôt rouge brique qu'abandonnaient ses urines ; ses attaques de goutte furent de moins en moins fréquentes et moins douloureuses ; après dix-huit mois de traitement, il fut complètement guéri.

Obs. IV. — Voici un fait qui établit péremptoirement l'action du colchique dégagé de ses propriétés

purgatives. Il s'agit d'un homme de trente-cinq ans qui était en proie à un huitième accès de goutte ; presque toutes les jointures étaient affectées. Le pouls était fréquent et dur, la langue sale et la peau brûlante et sèche. La soif était intense ; on lui prescrivit un purgatif salin énergique. Les selles furent abondantes, fréquentes, et les évacuations étaient jaunes et aqueuses ; cependant, après avoir répété ce mode de traitement, l'affection goutteuse ne subissait aucun amendement.

On renonça à continuer le traitement dans ce sens, et l'on donna au malade 4 grammes de teinture de Cocheux. Au bout de vingt-quatre heures, et grâce à cette faible dose du médicament, le malade accusait une amélioration sensible et reconnaissait que le mieux était dû à son nouveau mode de traitement. La teinture de Cocheux fut continuée ; il n'y eut plus de garde-robes et le malade ne tarda pas à voir disparaître en peu de jours des accidents dont il avait souffert cinq fois plus longtemps dans les précédentes attaques.

Obs. V. — M. de J..., colonel en retraite, souffrait depuis plusieurs années d'un rhumatisme goutteux qui, après avoir parcouru les articulations des bras et des jambes, s'était localisé sur les articulations des doigts du pied droit, qu'il avait tellement déformées qu'il était obligé de se faire faire une chaussure toute spéciale.

Par moment, les articulations déformées devenaient le siège de douleurs si vives que M. de J... se voyait forcé de garder la chambre plusieurs jours.

Le médecin de M. de J... lui ordonna de la teinture de Cocheux. Au bout de deux mois les articulations n'étaient presque plus douloureuses. Après une année de traitement, pendant laquelle il prenait de la teinture un mois et se reposait l'autre, M. de J... ne souffrait plus et reprenait sa chaussure ordinaire ; les corps étrangers qui étaient la cause de la déformation des articulations avaient disparu complètement.

Obs. VI. — M. l'abbé G..., curé en Vendée, souffrait depuis deux ans d'un rhumatisme qui affectait alternativement le genou droit et le gauche. Parfois il était obligé de suspendre complètement l'exercice de

son ministère et de garder le repos le plus complet.

Il se mit à l'usage de la teinture de Cocheux, vit ses douleurs diminuer peu à peu de fréquence et d'intensité, et enfin fut complètement guéri.

Il nous disait dernièrement que de temps en temps il reprenait uu flacon de teinture de Cocheux, pour prévenir la récidive, mais qu'il allait parfaitement.

Obs. VII. — Mme X..., de Limoges, se rendait aux eaux de Néris pour y combattre les douleurs dont elle avait souffert tout l'hiver, quand, en route, elle fut prise de telles souffrances qu'elle fut obligée de s'arrêter dans la ville la plus voisine.

Le médecin qu'elle fit appeler reconnut immédiatement la nature goutteuse de l'affection, et, sans balancer, lui administra la teinture Cocheux.

Les douleurs ne tardèrent pas à se calmer ; le médecin convainquit facilement la malade que son voyage à Néris était chose inutile et qu'elle ferait mieux de rentrer chez elle, et de continuer la médication qui lui avait si bien réussi.

Elle suivit ce sage conseil, et n'a eu depuis lors qu'à s'en louer, car depuis qu'elle fait usage de la teinture Cocheux, les douleurs ne sont plus revenues et la goutte semble avoir disparu pour toujours.

Obs. VIII. — M. P..., manufacturier de Saint-Quentin, fils d'une mère goutteuse, était lui-même atteint d'une goutte qui se portait successivement des articulations aux organes internes et plus spécialement sur les intestins, où elle déterminait des douleurs atroces.

Un jour, étant à Paris, M. P... est subitement pris dans toutes les articulations et il ne pouvait tenter le moindre mouvement sans éprouver des souffrances qui lui arrachaient des cris déchirants.

Il manda un médecin.

— Monsieur, lui dit-il, les douleurs auxquelles vous me voyez en proie ne sont pas nouvelles pour moi, et je ne vous aurais pas dérangé pour essayer de me les calmer, mais j'ai demain, à Saint Quentin, une affaire sérieuse et d'une telle importance, qu'il faut, à tout prix que je me trouve à ma fabrique ; inventez un moyen pour me permettre ce voyage ; je ne vous ai appelé que dans cette intention.

— La mission est délicate, répondit le médecin, cependant j'espère vous soulager assez pour vous permettre le voyage que vous désirez faire.

Et, fort d'une expérience déjà acquise, le médecin administra la teinture Cocheux dont l'action, dans les vingt-quatre heures, fut assez énergique pour que M. P... pût se rendre à Saint-Quentin et faire face à ses affaires.

Après cette crise et cette médication, l'une et l'autre assez énergiques, M. P... se mit à l'usage rationnel de la teinture Cocheux, et depuis cette époque, il n'a vu le retour de la goutte ni dans les articulations ni dans les intestins.

Obs. IX. — Mlle C..., institutrice dans une grande maison, était sur le point d'abandonner cette position lucrative à cause de douleurs rhumatismales goutteuses qui, pendant de longs jours et à des intervalles assez rapprochés, la condamnaient à une immobilité absolue. Elle avait usé et peut-être abusé des médications les plus diverses, quand une personne qui fréquentait la maison et qui avait employé elle-même la teinture Cocheux dans des circonstances à peu près semblables, lui conseilla de faire usage de ce précieux médicament.

Le succès obtenu par le conseiller, les douleurs qu'éprouvait la malade et le désir de conserver une position lucrative, décidèrent Mlle C... à faire usage de la teinture Cocheux.

Elle n'eut pas lieu de s'en repentir, car non seulement la crise pendant laquelle le médicament fut pris se calma rapidement, mais encore les accès, d'ordinaire assez fréquents, disparurent de plus en plus, à ce point qu'à présent elle n'a guère qu'une crise par hiver et dont la durée est excessivement courte.

Ce résultat est dû à l'usage longtemps continué de la teinture Cocheux à la colchicine.

Obs. X. — M. V... est un avocat fort occupé de Paris, qui n'a ni le temps ni la patience de se soumettre, je ne dirai pas à une médication, mais même à un régime quelconque, pourtant il est sujet à des crises goutteuses qu'il surmonte quelquefois, mais sous lesquelles il succombe souvent.

En ces occurrences, il accepte, comme tous les malades, n'importe quelle médication, et promet de se soumettre à une hygiène rigoureuse.

Malheureusement, quand la crise est passée, tous ces serments sont oubliés et notre avocat reprend sa vie ordinaire jusqu'à une nouvelle crise.

Ces alternatives duraient ainsi depuis de longues années quand un jour on lui conseilla de prendre de la teinture Cocheux dès l'apparition de la première douleur.

Les résultats furent si merveilleux, la crise fut si complètement enrayée, que depuis cette époque, sans s'engager à des serments qu'il ne tenait pas, il est vrai, il se mit à l'abri de toute interruption de travail, en prenant, dès les premières douleurs, une ou deux cuillerées à café de la teinture Cocheux.

Obs. XI. — M. Ch..., cultivateur dans la Marne, atteint de rhumatisme dont rien n'avait pu le soulager, eut recours à la teinture Cocheux qui, pendant deux années, ne parut pas avoir plus d'action que les autres médicaments.

Le malade est tenace par caractère et par profession, il persista ; bien lui en prit, car après un sixième flacon, les douleurs s'amendèrent, disparurent et ne se sont plus montrées depuis cette époque.

Obs. XII. — M. B..., entrepreneur, avait hérité de sa mère d'une disposition qui s'était plus particulièrement fixée à l'estomac et dans le gros intestin. De là, douleurs vives, occasionnées tout à la fois par la goutte et par la compression qu'exerçaient les gaz qui se développent toujours en grande quantité sous l'influence du rhumatisme ou de la goutte.

Un grand nombre de médications avaient été tentées sans succès, quand la teinture Cocheux fut conseillée au malade.

Tout d'abord, il ne parut pas en éprouver un grand effet, et il ne consentit à en continuer l'usage que sur les pressantes sollicitations de sa femme.

Celle-ci, soutenue d'ailleurs par les exhortations de son médecin, était mieux inspirée que son mari, car au bout de deux mois les douleurs se calmèrent, le ventre s'affaissa peu à peu, et il arriva un moment où

le malade ne ressentit plus de souffrance et ne rendit plus de gaz.

Quad la maladie héréditaire, comme je l'ai dit plus haut, a une tendance à revenir, M. B... n'a qu'à se mettre à l'usage de la teinture Cocheux pour voir se calmer et disparaître tous les phénomènes douloureux.

Il nous serait facile de multiplier le nombre de ces observations, nous n'aurions que l'embarras du choix ; mais il faut savoir se restreindre, et nous pensons que les témoignages que nous venons de fournir sont suffisants pour montrer l'action bienfaisante de la teinture Cocheux et sa supériorité à l'endroit de tous les médicaments que l'on a préconisés contre le rhumatisme et contre la goutte.

Opinion de la Presse médicale

La presse médicale française a fait les plus grands éloges de notre préparation et de son application dans le traitement de la goutte et de toutes les affections qui ont pour base la diathèse urique.

Voici ce que publie la *France médicale* (1874) :

Le colchique constitue le meilleur, le seul agent thérapeutique végétal qui semble réunir au plus haut degré toutes les qualités que l'on peut trouver diversement réparties entre un certain nombre d'autres plantes.

L'*hermodacte* des anciens, connu avant Paul d'Egine, était déjà célèbre de son temps, et l'on trouve dans ses œuvres le passage suivant sur l'hermodacte :

« Il est des médecins qui, dans les attaques de toute maladie articulaire, ont recours à l'hermodacte, à titre d'agent purgatif ; mais il y a lieu de remarquer que l'hermodacte agit sur l'estomac d'une manière fâcheuse, produisant des nausées et de l'anorexie ; c'est pourquoi il convient de l'employer seulement chez les gens très pressés de se guérir. »

Cet hermodacte n'est autre qu'une préparation faite avec du colchique d'une variété qui n'est pas celle dont nous nous servons en Europe.

Le colchique d'automne, ou safran des prés, appartient à une famille qui comprend plusieurs plantes jouissant de

propriétés diverses : le *veratum album*, autrement dit *ellébore blanc*, l'*ellébore vert*, la *cévadille*.

On a extrait de l'ellébore un alcaloïde auquel on a donné le nom de *vératrine*.

Ce produit possède des propriétés sternutatoires et souverainement irritantes pour les voies digestives.

De même, on a extrait du colchique d'automne un alcaloïde soluble dans l'eau, l'alcool et les éthers, connu sous le nom de *colchicine*. Ce travail est dû à un habile chimiste-pharmacien, M. Cocheux. Nous parlerons plus loin de cette importante découverte.

Au point de vue physiologique, le colchique irrite énergiquement la muqueuse gastro-intestinale, et il est en même temps sédatif du système nerveux ; il agit très énergiquement sur le foie.

Beaucoup d'auteurs se sont élevés contre l'emploi de ce médicament, lui attribuant des effets nuisibles. On sait que le colchique, dans le traitement de la goutte aiguë, peut provoquer des vomissements et une diarrhée, suivis d'une prostration considérable des forces, s'il est administré à une dose trop élevée. Il faut admettre cependant qu'il existe dans le colchique une propriété spécifique pour le traitement de la goutte.

Il faut donc, étant reconnue la supériorité du colchique sur tous les autres agents thérapeutiques, s'attacher à retirer de ce végétal tous les avantages qu'il peut procurer, et mettre les malades à l'abri des complications auxquelles il expose.

C'est ce qu'a fait M. Cocheux.

M. Cocheux a compris que l'action toxique de la plante est due à un principe drastique qu'elle contient et qui, par suite, contrarie l'action d'un autre principe actif pour lequel on recherche le colchique.

Il fallait donc séparer ce principe actif du principe drastique, et, par suite, rendre au premier toute son activité en le débarrassant de son compagnon délétère et compromettant.

Il a extrait du colchique l'alcaloïde (la *colchicine*), et, sous cette forme, il a pu sans dangers et sans craindre les accidents inflammatoires que produit la plante sur la muqueuse gastro-intestinale, donner au malade des doses considérables de colchinine.

Pour plus de sûreté et afin de permettre un dosage plus

précis de la quantité, de l'alcaloïde à administrer, M. Cocheux a composé une *teinture* à laquelle il a attaché son nom et avec laquelle le praticien ne peut jamais être dans l'embarras.

Des observations nombreuses et consciencieusement prises, ont permis de constater cliniquement l'action de cette préparation dans toutes les affections qui ont pour base la diathèse urique.

Le travail de M. Cocheux doit entraîner la conviction de nos confrères par le caractère tout personnel qu'il présente.

Qu'il s'agisse, en effet, d'une attaque de goutte aiguë, la teinture Cocheux peut arrêter, le plus souvent immédiatement, l'intensité de l'accès ; s'agit-il d'éviter le retour de la goutte à sa période aiguë, la même teinture prise comme préservatif chaque matin, à la dose d'une cuillerée à café dans une tasse d'infusion aromatique, maîtrisera le mal, en apportant à son régime les modifications hygiéniques convenables.

Au moment d'une attaque, on pourra prendre une cuillerée à bouche de la teinture Cocheux en une seule fois dans une tasse d'infusion ; de même dans les attaques de gravelle ou dans le cours d'un rhumatisme goutteux.

Nous avons été amené, dans notre clientèle de ville, à nous servir exclusivement de la teinture Cocheux, parce que, dans aucun cas, elle n'a produit ces redoutables *effets de répercussion* que produisent presque toujours les antigoutteux employés jusqu'à ce jour.

Dr de Montméja.

La *Gazette médicale de Paris*,
La *Tribune médicale*,
La *Revue médicale française et étrangère*,
La *Revue médico-photographique des hôpitaux*,
L'*Abeille médicale*,
La *Revue médicale de l'Est*, etc., etc.,
ont également publié de remarquables articles sur le même sujet, les uns ayant pour but de montrer les inconvénients d'un traitement par le colchique ordinaire, les autres établissant la guérison radicale de la goutte par la **teinture de Cocheux**.

LETTRE DE M. LEBEAULT A M. COCHEUX

MON CHER MONSIEUR COCHEUX,

J'ai lu avec le plus grand plaisir votre brochure sur le traitement de la goutte par la teinture qui porte votre nom. Je dois ajouter, pour rendre hommage à la vérité, que depuis longtemps les bons effets m'en étaient connus.

Ayant eu pendant longtemps le dépôt spécial de ce médicament, j'ai pu constater qu'il était prescrit par de grands médecins, entre autres par le docteur Nélaton, à qui il avait donné d'excellents résultats, et que les malades ne tarissaient pas d'éloges sur votre teinture de Cocheux, qui apportait un prompt soulagement à leurs terribles souffrances.

Recevez, cher Monsieur, mes saluts confraternels.

LEBEAULT,
Pharmacien à Paris, rue Réaumur, 58.

SOLUTION BRUNO

CACODYLÉE

Marque de fabrique déposée

Biphosphate de chaux pur cristallisé. 0.50
Cacodylate de soude pur..... 0.01
} par cuillerée à soupe.

PRÉPARÉE PAR

BRUNO TAVERNIER

PHARMACIEN

36, quai Fulchiron, 36, LYON

Agit avec une merveilleuse promptitude dans les cas de : **Anémie grave, bronchites mauvaises, tuberculose, phtisie, neurasthénie, maladies de langueur, convalescences lentes, surmenage excessif,** où l'effet cependant si fidèle de la **SOLUTION BRUNO** simple serait trop long à attendre.

POUR UN ADULTE DEUX CUILLERÉES À SOUPE, CHAQUE JOUR, EN SE METTANT A TABLE.
POUR UN ENFANT DEUX CUILLERÉES A CAFÉ, PAR JOUR, AVEC UN PEU D'EAU ET DE VIN.

Ne se vend qu'en flacons de 1/2 litre à **2 fr. 50** l'un.

VENTE EN GROS : **36, quai Fulchiron, 36, LYON**

Se trouve dans toutes les pharmacies.

SOLUTION BRUNO

AU BIPHOSPHATE DE CHAUX PUR CRISTALLISÉ

Marque de Fabrique

Déposée

PRÉPARÉE PAR

BRUNO TAVERNIER

PHARMACIEN

36, quai Fulchiron, 36. LYON

Contre : **Anémie, Bronchites chroniques, Phtisie, Maladies des os, Cachexies, Scrofules, Inappétence, Etat nerveux, Grossesse, Convalescence, Surmenage, etc.**

Dose : Chaque cuillerée à soupe contient 0,50 de bi-phosphate de chaux *cristallisé pur* à prendre dans un peu d'eau ou de vin deux fois par jour.

Prix : 2 fr. 50 le litre.

Bouchée, cette Solution se conserve indéfiniment.